

Projet trAILS - Alpine industrial landscapes transformation

WP1 - Recensement des friches industrielles de l'espace alpin français

Enquête auprès des EPCI

Notice explicative

Septembre 2019

Pourquoi une étude sur les friches industrielles dans l'espace alpin ?

Le Département « Industrial Landscapes » de l'université Technique de Munich, initiateur et chef de file du projet **trAILS***, a proposé cette étude, en partant du constat suivant :

- La présence conséquente de friches industrielles dans les vallées alpines, héritage des premiers grands développements de l'industrie lourde durant la première moitié du XXe siècle autour de la houille blanche et parfois des mines, pose actuellement des problèmes particulièrement aigus en termes de paysage, d'urbanisme et d'environnement, notamment autour des petites et moyennes agglomérations.
- Ce patrimoine et foncier urbanisé délaissé présente un important potentiel de recyclage, pour les projets de développement et de requalification urbaine, paysagère ou environnementale de ces territoires.
- La présence récurrente de ces friches indique un manque d'outil et de moyens à disposition notamment des collectivités locales pour résoudre ces problèmes et exploiter ce potentiel.

Qu'est-ce que l'on entend par friche ?

Il n'existe pas de définition officielle ni de notion juridique de ce qu'est une friche, ni encore moins d'une friche économique, urbaine, industrielle...

Deux définitions peuvent toutefois faire référence pour les « friches économiques » :

- Celle proposée par **INSEE**, qui donne des indications quantitatives :
« Espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2 000 m² »,
- Celle plus large proposée par le réseau européen **CABERNET (Concerted Action on Brownfield and Economic Regeneration Network*** – réseau issu d'un programme d'études 2002-2005 financé par l'Union Européenne) :
« ... sites qui ont été marqués par leur utilisation passée ; sont actuellement abandonnés ou sous-utilisés ; peuvent avoir des problèmes de contamination réels ou perçus et nécessitent une intervention pour retrouver un usage bénéfique ».

Le projet trAILS s'intéressant plus particulièrement aux potentialités de transformation des friches pour les besoins de projets urbains, paysagers, économiques ou de renaturation, nous avons opté pour le présent inventaire de **recenser les friches industrielles d'une surface supérieure ou égale à 1 ha**.

Cette surface nous paraît être un seuil minimal pour mettre en place des projets de développement ou de requalification significatifs à l'échelle d'une agglomération / d'un site de vallée.

Si vous estimez toutefois qu'une friche industrielle de moindre surface vous paraît stratégique, en termes de présence dans le paysage, de risque pour la salubrité publique ou l'environnement ou pour des perspectives de développement Vous pouvez bien entendu nous l'indiquer dans le questionnaire.

L'état des connaissances et les actions actuelles sur le recensement des friches en France

- « **L'Inventaire des inventaires de friches** » réalisé en 2018 par le **LIFTI*** (Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes), en lien avec l'ADEME, le BRGM, les DREAL, les EPF et l'Ecole Centrale de Lille, a montré que :
 - Il n'y a pas de véritable recensement national des friches en France (la **base de données BASIAS*** du BRGM n'a par exemple pas pour objet direct le recensement des friches),
 - les recensements existants sont assez partiels et disparates,
 - la définition même du terme « friche » est variable selon les inventaires et les maîtres d'ouvrage de ces inventaires (EPCI, EPF...),
 - l'actualisation des bases de données des friches existantes n'est pas une chose évidente.

→ Sur le **périmètre d'étude du projet trAILS** « l'Inventaire des inventaires de friches » du LIFTI a recensé :

- en **Région AURA** : **un inventaire départemental** sur la Savoie (réalisé en 2018 par l'EPFL de Savoie) et deux **2 inventaires intercommunaux** - voir carte des EPCI jointe,
- en **Région SUD** : **aucun inventaire**.

- Le **groupe de travail sur les friches*** mis en place au printemps 2019 par le **Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)**, suite au Grand Débat National, s'intéresse aussi à cet aspect recensement. Une feuille de route devrait être produite à la fin de l'année 2019.
- Le **programme « IDfriches*** », porté par la Région AURA (programme cofinancé par le FEDER de l'Union Européenne), s'intéresse lui aussi à cet aspect recensement. L'inventaire des friches économique de Savoie a été cofinancé par le biais de ce programme.

* **Projet trAILS** (sur site CAUE 84) : <http://www.caue84.fr/nos-actions/cooperation-internationale/alpine-industrial-landscapes-transformation/demarrage-du-projet/>

* **CABERNET** : <https://cordis.europa.eu/project/rcn/60384/factsheet/en>

* **LIFTI** : <http://lifti.org/actualites/la-1ere-etude-dinventaire-des-inventaires-de-friches-est-disponible/>

* **Base de données BASIAS** :

<http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/inventaire-historique-des-sites-industriels-et-activites-de-service-basias#/>

* **MTES-Groupe de travail friches** : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/emmanuelle-wargon-lance-groupe-travail-sur-rehabilitation-des-friches>

* **IDFiches** : <https://www.idfriches-auvergnerhonealpes.fr//>